



AP/Carte-J(2025)PV54_ad hoc_FR

Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes 54e réunion ad hoc du Conseil de Coordination

**Mardi 4 novembre 2025
13h30-15h30 CET**

EN LIGNE

RAPPORT

1. Ouverture de la réunion

La réunion est présidée par Liliya Elenkova (représentante du CDEJ pour la Bulgarie), Vice-Présidente du Conseil de Coordination, pour les trois premiers points, à la demande du Président qui se joint à la réunion ultérieurement et prend la présidence à partir du point 4. La liste des participants figure en annexe du présent document.

La Vice-Présidente remercie les collègues qui participent à cette réunion ad hoc, tant ceux qui font partie du mandat actuel que ceux qui rejoindraient le Conseil pour le prochain mandat, car il est important d'assurer la continuité des discussions et du suivi des conclusions et recommandations de l'examen de la recherche sur les réalisations et les résultats des travaux de l'Accord Partiel en 2013-2025 (voir point 2), qui constituait la raison principale de la réunion ad hoc.

Pour planter le décor, elle rappelle les décisions antérieures du Conseil de Coordination concernant cette étude menée par une équipe de chercheurs, le Dr Dan Moxon et Cristina Bacalso, et précise que cette réunion constituait une étape préparatoire à la réunion ordinaire du Conseil prévue le 17 novembre 2025 dans le cadre des réunions statutaires du Secteur Jeunesse.

2. Présentation de l'étude sur les réalisations et les résultats des travaux de l'Accord Partiel en 2013-2025 par l'un des chercheurs - Séance de questions-réponses

Le Dr Dan Moxon rappelle les objectifs de l'appel à projets de recherche:

- Mieux comprendre l'impact des événements de l'Accord Partiel au cours des 7 à 10 dernières années, en fonction des données disponibles, sur les parties prenantes concernées, etc.;
- Permettre à EYCA et au Conseil de l'Europe de mieux cerner la pertinence des thèmes abordés au fil des ans et de déterminer lesquels devraient être conservés pour les événements futurs;
- Aider le Conseil de Coordination de l'Accord Partiel à déterminer la meilleure voie à suivre pour la mise en œuvre du programme de l'Accord Partiel à partir de 2026 et à allouer les ressources en conséquence.

Il commence par évoquer les défis liés à cette tâche, compte tenu du fait qu'il fallait s'appuyer sur des données remontant à plus de dix ans et sur les rapports des rapporteurs, qui étaient informatifs mais non évaluatifs. Il présente également les données et les méthodes utilisées dans le cadre de cette étude.

En ce qui concerne les données disponibles, il note:

- 271 données valides sur les participants (moins de 50 % des participants) disponibles;
- des notes conceptuelles, des rapports et des programmes d'activités d'AP entre 2013 et 2025;
- des coordonnées insuffisantes pour mener une enquête statistique viable – le nombre de réponses attendues étant probablement inférieur à 30; par conséquent, l'analyse était indicative mais ne pouvait être considérée comme suffisamment représentative.

La méthodologie consistait en une analyse documentaire et des entretiens. Les 271 participants ont tous été contactés à plusieurs reprises pour un entretien. Tous les participants disposés et disponibles ont été interrogés, et 19 entretiens semi-structurés ont eu lieu.

I. Les résultats de l'analyse documentaire ont montré que:

- 37 activités ont été organisées entre 2011 et 2025;
- elles ont été organisées ou accueillies dans 21 des 46 États membres du Conseil de l'Europe;
- elles ont été organisées ou accueillies dans 14 des 25 pays signataires de l'Accord Partiel;
- Près de 85% se sont déroulées en présentiel, tandis que 15% se sont tenues en ligne ou en mode hybride.

Les activités par type étaient les suivantes: séminaires thématiques: 30 (81,1 %); conférences/colloques; événements d'échange de connaissances; ateliers: 2 de chaque (5,4 %); visite d'étude: 1 (2,7 %).

Les séminaires, par type, étaient les suivants: séminaires thématiques: 23 (76,7 %); séminaires promotionnels: 5 (16,7 %); séminaires 50/50: 2 (6,7 %).

Participants:

- Les activités ont attiré en moyenne environ 21 participants par activité;
- On estime le nombre total de participants à plus de 700;
- Environ un tiers représentait des gouvernements et deux tiers des ONG;
- Les participants provenaient d'au moins 41 des 46 États membres du Conseil de l'Europe.

La mise en correspondance des activités avec le Secteur Jeunesse du Conseil de l'Europe, et principalement avec la Stratégie 2020-2030 du Secteur Jeunesse ainsi que ses quatre priorités thématiques et résultats attendus, a montré que:

- 1: Revitaliser la démocratie pluraliste – 32 activités sur les 37;
- 2: Accès aux droits (certaines activités recoupant les points 1 et 3);
- 3: Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives – 21 activités sur les 37;
- 4: Travail de jeunesse (indirectement).

II. Résultats des entretiens

A. Impact sur les participants individuels

- Des «connaissances et compétences» ont été acquises sur des thèmes spécifiques et les meilleures pratiques pour la mise en œuvre de la Carte Jeunes;
- Les «attitudes» ont été renforcées par un engagement renouvelé envers la Carte Jeunes et son utilisation comme outil au service des valeurs et de l'identité européennes;
- En ce qui concerne le changement de «comportement», l'impact a été moins perceptible; cela pourrait s'expliquer par le fait que les participants aux activités étaient déjà engagés dans les questions de mobilité des jeunes et de la Carte Jeunes.

B. Impact sur le Secteur Jeunesse

Les relations ont été renforcées:

- *Entre les pays*: communauté de pratique en pleine expansion et preuves d'une coopération bilatérale;

- *Au sein des pays* (ministères et ONG): cela ne se produit pas toujours dans un contexte national, mais lorsque c'est le cas grâce aux événements de l'AP, l'impact est considérable;
- *Avec EYCA et le Conseil de l'Europe*: interagir régulièrement avec les mêmes personnes renforce la coopération.

C. Impact sur les politiques

- Semble être limité;
- L'impact sur les politiques est généralement le résultat de facteurs au niveau national qui échappent à l'influence des activités de l'Accord Partiel;
- Certains participants (2) ont eu du mal à voir le lien entre la Carte Jeunes et les politiques;
- Les objectifs des activités de l'Accord Partiel visant à influencer les politiques ne semblent pas clairs pour certains participants;
- Impact direct sur la mise en œuvre des Recommandations du Conseil de l'Europe.

Conclusions

- Suivi limité des événements
- 37 activités – principalement des séminaires
- 21 participants en moyenne
- 2/3 ONG, 1/3 organismes gouvernementaux
- Large éventail de thèmes abordés, tous en lien avec les priorités du Conseil de l'Europe
- Impact positif identifiable sur l'apprentissage de chaque participant
- Impact positif sur les relations au sein du Secteur Jeunesse
 - Particulièrement utile au niveau national
- Peut contribuer à l'amélioration des programmes
- Impact sur les politiques généralement non identifiable

Recommandations

1. Multiplier les occasions, dans le cadre des activités, de mettre en relation les acteurs du Secteur Jeunesse au sein d'un même pays;
2. Offrir aux participants la possibilité d'étendre leur engagement les uns envers les autres au-delà des activités ponctuelles, en favorisant le développement d'un réseau ou d'une communauté de pratique;
3. Envisager de regrouper les participants en fonction de besoins ou de contextes similaires (par exemple, situation géographique, stade d'avancement de la Carte Jeunes);
4. Préciser si l'objectif des activités de l'Accord Partiel est le renforcement des capacités au niveau technique/opérationnel ou un changement au niveau politique, et concevoir les activités en conséquence;
5. Préciser si et comment la mobilité des jeunes reste au cœur des préoccupations, et élargir les thèmes abordés pour inclure d'autres priorités du Conseil de l'Europe;
6. Élaborer une théorie du changement pour les activités de l'Accord Partiel, y compris un cadre solide de suivi et d'évaluation, avec une collecte régulière de données et des rapports.

La Vice-Présidente remercie le Dr. Moxon pour le travail de l'équipe et sa présentation, puis ouvre la discussion.

3. Échange de vues sur l'analyse des recherches et ses recommandations

Le Conseil de Coordination estime que **cet exercice d'évaluation** était très utile, opportun et instructif, et **qu'il devra être renouvelé à intervalles réguliers à l'avenir**. Il a permis de confirmer ce que l'on savait, ressentait ou supposait déjà, mais qui n'avait pas été ouvertement exprimé. Maintenant que les données et les conclusions étaient présentées par écrit de manière exhaustive grâce à une analyse méthodologique, la situation apparaît plus clairement et guidera les

travaux futurs de l'Accord Partiel. Cela dit, le faible taux de réponse parmi les 271 personnes contactées suscite une certaine déception. Cela confirme qu'il était généralement difficile d'impliquer les parties prenantes.

La Vice-Présidente estime que le fait que la société civile (ONG, membres d'EYCA) collabore avec des représentants gouvernementaux sur la mobilité des jeunes et d'autres questions constitue déjà une réussite en soi. La contribution des jeunes aux activités de l'Accord Partiel est soulignée et jugée cruciale. Les séminaires «*Walk the Talk*» constituaient un exemple de cette coopération intergénérationnelle très productive. De manière générale, il est estimé que les événements de l'Accord Partiel présentaient une très bonne diversité de profils, comprenant des chercheurs, des experts et des jeunes non organisés, en plus des représentants gouvernementaux ou des décideurs politiques d'autres institutions, des militants d'ONG de jeunesse et des membres d'EYCA (qui avaient adopté une approche pratique pour l'élaboration de la Carte).

L'évaluation et le suivi devraient être intégrés à l'activité dès le début et les participants devraient savoir à l'avance qu'ils seront invités à y contribuer. Le Dr Moxon propose de **contacter les participants trois mois après l'activité** afin de connaître l'impact que l'événement a eu sur eux et/ou les actions qu'ils ont entreprises à la suite de leur participation. **Une autre option consisterait à préparer de courts questionnaires d'évaluation standardisés** et à demander aux participants de ne les remplir **qu'à la fin de l'activité ou après celle-ci, au moment de la demande de remboursement des frais de déplacement**. On pourrait également produire **des modèles standardisés pour les activités**. Ces recommandations concrètes sont jugées réalisables. Le Directeur d'EYCA déclare que le Conseil d'administration d'EYCA est prêt à s'engager activement dans cette démarche.

Le secrétariat ajoute que le Secteur Jeunesse avait déjà mené un exercice de théorie du changement au sein des structures du Conseil de l'Europe lors de l'élaboration de la Stratégie 2030 du Secteur Jeunesse; il devrait donc en principe être possible de demander au service compétent du Conseil de l'Europe de mener le même exercice pour les activités de l'Accord Partiel, afin de mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation pertinent et réalisable, avec une collecte régulière de données et l'établissement de rapports.

D'autres recommandations ne semblent pas faciles à mettre en œuvre. Il est important de considérer l'Accord Partiel sur la mobilité des jeunes de manière réaliste: il s'agit de l'outil le plus modeste (en termes financiers) et non du plus puissant, avec un budget et un personnel limités. On ne peut pas s'attendre à ce qu'il change le monde, et on peut faire tout ce qu'un outil permet de faire; mais cet outil a eu un impact positif sur les participants, et il est bon que l'examen en ait témoigné. Le Conseil de Coordination devrait donc **s'efforcer de définir des attentes réalistes**.

Les membres de l'Accord Partiel **doivent s'entendre sur la définition et/ou l'interprétation de la mobilité des jeunes**: ce qu'elle était en 1991, lors de la création de l'Accord Partiel, et ce qu'elle est aujourd'hui. Par exemple, l'intelligence artificielle influence-t-elle la mobilité des jeunes et, si oui, de quelle manière? Quels autres programmes du Conseil de l'Europe pourraient contribuer au développement de la mobilité des jeunes et de la Carte Jeunes? Comment la mobilité des jeunes est-elle liée à l'élaboration des politiques de jeunesse? Ces réflexions devraient être directement liées à la recommandation n° 4: **la mobilité des jeunes doit-elle rester au centre de l'Accord Partiel?** Le Directeur d'EYCA déclare que EYCA devrait mener le même débat en interne.

Le Conseil de Coordination se réjouit du fait que les activités de l'Accord Partiel répondent pleinement aux priorités et aux résultats attendus du Secteur Jeunesse du Conseil de l'Europe. Concernant les «priorités supplémentaires du Conseil de l'Europe» (mentionnées dans l'évaluation) et en particulier dans le cadre de la [Perspective de la jeunesse](#), une question concrète

se pose désormais quant **aux autres actions ou mesures, au-delà des séminaires**, que l'Accord Partiel pourrait entreprendre.

Cela dit, les séminaires constituent une excellente occasion pour les collègues des membres du CDEJ de participer à des activités internationales, de découvrir de première main le Conseil de l'Europe, la coopération internationale et les questions thématiques d'actualité, ainsi que de créer des liens et des réseaux. Les collègues de l'Institut portugais du sport et de la jeunesse ont toujours pris une part active aux événements de l'Accord Partiel et ont noté dans leurs rapports que les séminaires contribuaient au renforcement de leurs capacités professionnelles, à leurs connaissances, à leur compréhension de la coopération internationale, ainsi qu'à leur épanouissement personnel.

Cet aspect soulève la question de savoir si l'Accord Partiel devrait se concentrer sur les hauts responsables de la politique, comme le suggèrent les recommandations, et si cela est faisable et nécessaire. C'est aux membres de l'Accord Partiel qu'il revient de répondre à cette question, comme le suggère la recommandation n°4, à savoir «si l'objectif des activités de l'Accord Partiel était le renforcement des capacités au niveau technique/opérationnel, ou un changement au niveau politique».

Le secrétariat suggère de replacer l'étude dans son contexte historique. Il a été créé fin 1991 pour servir de fonds à l'Association européenne de la carte jeune (EYCA). Depuis 2013, l'Accord Partiel s'est orienté vers l'élaboration d'un programme annuel d'activités qui suivrait les priorités du Secteur Jeunesse du Conseil de l'Europe telles que définies par le Conseil mixte sur la jeunesse (CMJ), en tenant compte des besoins et des priorités des États contributeurs. Plusieurs événements de l'Accord Partiel ont été organisés dans le cadre des Présidences du Comité des Ministres, ce qui a conféré à l'Accord Partiel une grande visibilité politique. L'adhésion à l'Accord Partiel de cinq États membres depuis 2013 a constitué un impact direct - et très important -, parallèlement aux séminaires de promotion.

Il est demandé à l'équipe de recherche **d'intégrer une analyse SWOT¹ dans son rapport** avant sa publication. Cela devrait aider le Conseil de Coordination à se prononcer sur les priorités et l'orientation à suivre.

En conclusion, la Vice-Présidente remercie le Conseil de Coordination et le Dr. Moxon pour cette discussion engagée et réfléchie et annonce que ce point sera examiné plus en détail lors de la réunion ordinaire du Conseil le 17 novembre 2025. Le Conseil devra également **examiner s'il convient de créer un groupe de travail ou une équipe spéciale chargée d'élaborer une feuille de route pour le suivi de l'étude**.

4. Échange de vues préliminaire sur le projet de programme d'activités 2026

Le Président du Conseil de Coordination, Miguel Perestrello, prend la présidence de la réunion. Il présente un avant-projet de programme de l'Accord Partiel pour 2026, précisant qu'il avait reçu un soutien appuyé du Conseil d'EYCA. Le Directeur d'EYCA rappelle que les dates et les lieux sont indicatifs et susceptibles d'être modifiés.

La Vice-Présidente indique que le Ministère de la Jeunesse et des Sports de Bulgarie est intéressé par l'organisation de la Conférence **«Des communautés de jeunes sûres dans la région de la**

¹ Dans le domaine de la planification et de la gestion stratégiques, l'analyse **SWOT** est une technique d'aide à la décision qui permet d'identifier les **forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces** d'une organisation ou d'un projet. L'objectif d'une analyse SWOT est de mettre en évidence les atouts qui se combinent favorablement ainsi que les problèmes potentiels qu'il convient d'identifier et, le cas échéant, de résoudre.

mer Noire – vers une nouvelle infrastructure pour le travail avec les jeunes» et se demande si l'événement ne devrait pas inclure les pays des Balkans, étant donné que les deux régions sont étroitement liées et que la Bulgarie, appartenant aux deux, sert de pont entre elles.²

Enfin, les membres du Conseil de Coordination demandent vivement que **la durée et les horaires des réunions du Conseil soient modifiés**. Depuis longtemps déjà, les deux heures consacrées le lundi soir à la fin des réunions du CDEJ s'avèrent largement insuffisantes pour mener des discussions constructives. Ainsi, deux options devraient être présentées au Conseil de Coordination pour examen le 17 novembre:

Option 1: une réunion le mercredi après-midi de 14 h à 18 h (4 heures) ou

Option 2: une réunion le mercredi après-midi et le jeudi matin (8 heures).

5. Échange de vues sur la situation financière de l'Accord Partiel et ses règles budgétaires

Le Conseil est revenu sur les recommandations de l'évaluation et souligne que, malheureusement, sans augmentation du budget de fonctionnement de l'Accord Partiel, certaines recommandations de l'évaluation seraient difficiles à mettre en œuvre, tout comme la pleine intégration de la perspective de la jeunesse.

Le Conseil estime que cette question nécessite suffisamment de temps pour être examinée de manière approfondie et décide de lui consacrer une réunion en ligne distincte en janvier/février de l'année prochaine. Il en ira de même pour le point 7 de l'ordre du jour.

6. Brainstorming sur les perspectives d'expansion de l'Accord Partiel

Le Conseil convient d'aborder ce point lors de sa réunion ordinaire du 17 novembre 2025.

7. Questions diverses

Mise à jour éventuelle de la Résolution ResAP(2003)1 instituant un Accord Partiel sur la Carte Jeunes en vue de promouvoir et de faciliter la mobilité des jeunes en Europe (remplaçant la Résolution (91) 20), adoptée par le Comité des Ministres le 15 janvier 2003 – voir le point 5.

8. Date et lieu de la prochaine réunion: 17 novembre 2025

² Il convient de noter que le programme de travail de l'Accord partiel s'adresse en premier lieu à ses États membres qui contribuent au budget de l'Accord partiel. Parmi les pays de la mer Noire, seules la Bulgarie, la Moldavie et la Roumanie sont membres de l'Accord partiel, alors que tous les pays de la région des Balkans (à l'exception de l'Albanie) en sont membres.

Annexe

Liste des participants

Représentants gouvernementaux

AUTRICHE

Markus WOLF

Chancellerie fédérale Section VI - Famille et jeunesse

Département 7 – Politique européenne et internationale de la famille et de la jeunesse

BULGARIE

Liliya ELENKOVA

Ministère de la Jeunesse et des Sports

CROATIE

Marina SMERNIC

Ministère des Sciences, de l'Éducation et de la Jeunesse

CHYPRE

Maria CHRISTODOULOU

Conseil de la jeunesse de Chypre

HONGRIE

Enikő VARGA-VÉGVÁRI

Cabinet du Premier ministre, Direction générale de la jeunesse

SLOVÉNIE

M. Igor JESIH,

Bureau de la jeunesse, ministère de l'Éducation, des Sciences et des Sports

Invités

LUXEMBOURG

Charlotte LOASO

Service des relations internationales Service national de la jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

PORTUGAL

Jorge Orlando QUEIROS

Département de l'Information, de la Communication et des Relations internationales

Institut portugais du sport et de la jeunesse

SAINT-MARIN

Riccardo VENTURINI

Bureau du secrétaire d'État à l'Éducation et à la Culture, à l'Université et à la Recherche scientifique, aux Politiques de la jeunesse

Représentants d'EYCA

Miguel Perestrello, EYCA Portugal, président d'EYCA

Jean Paul Romegas, membre du conseil d'administration d'EYCA, France

Manel Sanchez, directeur d'EYCA

Corina Pirvulescu, bureau d'EYCA

Expert

Le Dr Dan Moxon

Secrétariat

Natalja Turenne, administratrice, Division des politiques de jeunesse